



## **PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE** (Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

### **ORGANISME ACHETEUR :**

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

### **OBJET DU MARCHÉ :**

**La Ville de Biarritz lance une consultation pour la création d'une nouvelle identité visuelle et de la charte graphique pour la Ville de Biarritz.**

La procédure est une procédure adaptée restreinte organisée en deux phases : une phase candidature et une phase offre.

Le détail est donné dans le dossier de consultation.

### **OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

### **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

### **CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :**

La date limite de remise des candidatures est fixée au **17 janvier 2022 à 12h00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).